



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Titre : Principales résolutions de la 4^{ème} session extraordinaire du Conseil des Gouverneurs

Le Conseil des Gouverneurs du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) a tenu sa 4^{ème} session extraordinaire le vendredi 02 Juillet 2021 par visioconférence de 09 heures à 11 heures GMT, sous la présidence de Monsieur Lassané KABORE, Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso, Vice-Président en exercice.

Etaient présents à cette session, les Gouverneurs du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Rwanda, du Sénégal et du Tchad.

En procédant à l'examen des points inscrits à son ordre du jour, le Conseil des Gouverneurs s'est particulièrement penché sur les résultats des travaux du Conseil d'Administration qui a entre autres approuvé :

- la mise en place d'une nouvelle politique d'octroi de garantie conformément au Plan stratégique 2021-2025,
- les plafonds annuels des organes pour l'exercice 2021,
- la mise en place des règles de classification et d'évaluation des risques de contrepartie et de crédit du FAGACE,
- les états financiers du Fonds au 31 décembre 2020 ,
- le rapport des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020,
- le plan d'assainissement du portefeuille des engagements du FAGACE.

Le Conseil des Gouverneurs a félicité la Direction Générale du Fonds ainsi que les membres du Conseil d'Administration pour les résultats qualitatifs obtenus. Il a ensuite pris, d'importantes décisions notamment :

- l'adoption des états financiers au 31 décembre 2020 qui affichent un résultat net bénéficiaire pour la 3^{ème} année consécutive;
- l'adoption des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- l'adoption du Contrat de performance du Directeur Général ;
- l'approbation du plan d'assainissement du portefeuille des engagements du FAGACE.



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Par ces décisions, le Conseil des Gouverneurs réaffirme son soutien à la Direction Générale afin qu'elle continue dans cette dynamique pour permettre au FAGACE de jouer pleinement son rôle catalyseur de financement au profit des économies des Etats membres.

Ensuite, la Présidence du Conseil des Gouverneurs a été confiée au Burkina Faso, le mandat de la République du Bénin étant arrivé à échéance.

Enfin, le Conseil des Gouverneurs s'est félicité du travail accompli par le Bénin durant l'exercice de sa présidence.